



PLOUAY DEMAIN

DOSSIER SPECIAL - travaux entrée sud - route de Lorient



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

décembre 2011 numéro 42



● Informations pratiques	02
● Editorial	03
● Informations Municipales	04 - 05 - 06 - 07
● Agenda 21	08 - 09
● Social	10 - 11
● PLU	12
● Affaires rurales - Services techniques	13
● Travaux d'Urbanisme	14 - 15 - 16 - 17
● Enfance - Jeunesse	18 - 19 - 20 - 21
● Culture - Tourisme	22 - 23 - 24
● Langue bretonne	25
● Expression "Plouay ensemble" et "Plouay pour tous"	26
● Etat-Civil	27

BIM décembre 2011 - N°42

Directeur de Publication :

M. Jacques Le Nay

Coordination - Rédaction :

Sylvie Péresse

Crédits photos :

Les services de la Commune -
Sylvie Péresse - Le Télégramme - Ouest-France

Traduction et rédaction en breton :

Mickaël Messina - Henri Le Borgne

Conception et réalisation :

Images et Diffusion - Parc d'Activités Restavy
Plouay - 02 97 33 02 72

Impression :

Imprimerie du Scorff - Plouay - 02 97 33 34 89



MAIRIE DE PLOUAY

4, Place de la Mairie - 56 240 PLOUAY
Tél. 02 97 33 31 51 - Fax 02 97 33 17 85
E-mail : contact@plouay.fr



Notre bulletin jusqu'ici imprimé avec des encres végétales sur du papier recyclé à 60% et certifié PEFC sera dorénavant imprimé sur du papier Cyclus Silk produit à partir de fibres 100% recyclées.



La date des vœux du maire a été modifiée et est donc erronée sur le calendrier des manifestations joint à ce bulletin. La date est bien celle du jeudi 5 janvier 2012.

Informations pratiques

RISQUE D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE



Pourquoi est-ce dangereux ?

C'est un gaz invisible, inodore, toxique et mortel

- Le Monoxyde de carbone est un gaz indétectable. Il est le résultat d'une mauvaise combustion, quelle que soit la source d'énergie : bois, gaz (naturel, butane, propane ou pétrole liquéfié), charbon, essence.
- Il agit comme un gaz asphyxiant très toxique prenant la place de l'oxygène dans le sang. Il peut s'avérer mortel en moins d'une heure.

Il provoque 2 types d'intoxication :

- L'intoxication faible ou chronique : elle se manifeste par des maux de tête, des nausées et de la fatigue. Elle est lente.
- L'intoxication grave : plus rapide, elle entraîne des vertiges, des troubles du comportement, des pertes de connaissance, le coma ou le décès.

Ces intoxications peuvent laisser des séquelles à vie.

Le monoxyde de carbone est responsable de 4 000 intoxications par an en France et de près de 300 décès.

Quelles sont les causes du danger ?

Une mauvaise combustion et une mauvaise aération



- 1 Les appareils de chauffage ou de production d'eau chaude mal entretenus**
Si vos appareils ne sont pas correctement entretenus, les combustibles y brûleront mal, ce qui risque de provoquer une émission de monoxyde de carbone.
- 2 Une mauvaise aération du logement**
Une flamme a besoin d'air pour brûler. Si l'air de votre logement n'est pas suffisamment renouvelé, la combustion au sein de vos appareils sera incomplète et émettra du monoxyde de carbone.
- 3 Les fumées mal évacuées**
Un conduit d'évacuation bouché ou obstrué ne permet pas aux gaz issus de la combustion de s'évacuer.

Le non respect des consignes d'utilisation des appareils à combustion peut conduire à des risques d'intoxication au monoxyde de carbone.

Comment éviter les intoxications ?

Avec de la vigilance et des gestes simples

- 1 Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel :**
 - chaudières,
 - chauffe-eau et chauffe-bains,
 - cheminées, inserts et poêles,
 - conduits d'aération.
- 2 Aérez votre logement même en hiver et ne bouches jamais les entrées d'air.**
- 3 Faites effectuer un ramonage mécanique de vos conduits et cheminées au moins une fois par an.**

N'utilisez pas pour vous chauffer :

- des chauffages d'appoint continu ; ils ne sont pas raccordés à l'extérieur et doivent être utilisés dans des pièces ventilées.
- des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, panneaux radiants, fours, braseros...).

N'utilisez pas en intérieur un groupe électrogène.

Que faire si vous soupçonnez une intoxication ?

Aérez, évacuez et appelez les secours



Si vous avez des maux de tête, des nausées, des vomissements... pensez au monoxyde de carbone... En cas de suspicion :

- 1 Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.**
- 2 Arrêtez vos appareils à combustion si possible.**
- 3 Evacuez les locaux et bâtiments.**
- 4 Appelez les secours :**
 - Numéro unique d'urgence européen (112)
 - Les Sapeurs Pompiers (18)
 - ou le SAMU (15).
- 5 Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel.**

Il faut être encore plus vigilant lors d'intempéries exceptionnelles, de grands froids ou de périodes de redoux, car les appareils sont davantage sollicités et leur fonctionnement peut être perturbé.

Le mot du Député-Maire

En tant qu'élue en charge d'une commune, le maire doit se projeter à dix, vingt voire trente ans. Il doit, avec son équipe municipale, fixer les grands objectifs, mobiliser les moyens et définir un planning. Il existe des incertitudes ainsi que des inconnues à de telles projections et les élus doivent s'adapter en permanence. L'une de nos missions essentielles consiste à penser aujourd'hui notre ville de demain.

C'est notre conception de l'urbanisme et du développement urbain. C'est comme cela que les équipes municipales successives ont pensé et conçu la rénovation et la modernisation du centre-ville et c'est également de cette façon, en nous projetant dans le Plouay de demain, que nous lançons le vaste chantier de l'entrée sud de l'agglomération.

Cette voie urbaine, qui va de Kerfetan jusqu'au carrefour où se situe La Poste, est une des entrées historiques de l'agglomération plouaysienne. Il s'agit en effet, le cadastre napoléonien en témoigne, d'une partie de la route royale de Lorient à Roscoff. Le périmètre des travaux s'étend aussi sur les rues de la Libération et des Camélias.

Nous avons choisi de maîtriser la totalité de l'aménagement en effectuant des acquisitions foncières qui nous semblaient nécessaires. Par une meilleure maîtrise des flux routiers, par un nouveau rythme de circulation et par une mise en valeur paysagère nous allons apporter plus de convivialité dans ce secteur pour un Plouay plus accueillant. Nous avons également la volonté de faire cohabiter les modes de transports. Une voie piétons-cycles va être construite. Nous imaginons l'interdépendance des quartiers de la ville pour les piétons à travers des itinéraires propices à ce type de déplacement.

Et demain?

Demain nous allons nous lancer, avec la même logique, dans un nouvel exercice de prospective pour esquisser les différents scénarii possibles pour le devenir du nord de l'agglomération, des arrières de la mairie au boulevard du championnat du monde.

Je vous souhaite bonne lecture de ce nouveau numéro du bulletin municipal, imprimé sur du papier 100% recyclé (il l'était à 60% auparavant) et avec une encre végétale (c'était déjà le cas pour les autres numéros), et je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



Peogwir ema ba penn ur barrez, ar maer a vez ret dezhoñ joñjal bar pezh a arrivey dek vlez, ugent vlez pe mem tregont vlez àr-lerc'h. Ret a vez dezhoñ ha da dud ar miri, joñjal penaoz ha pegourz e vo gwraet an traoù ban amzer da zont. Bout zo traoù ha n'int ket zur doc'h te, ha traoù ha n'eus ket moaiand gouiet ba-raok, ha neuze tud ar miri a vez ret dezhe en em zibrouilh get an traoù-se dalc'hmat. Unon doc'h an traoù ketañ zo ret domp gober, zo joñjal bremañ penaoz e vo hon parrez ban amzer da zont.

Ba hon joñj-ni, mod-se e vez ret soursial doc'h kresk ar barrez. Mod-sen ivez ema pet rhenvezet ha modernizet kreiz bourc'h Ploe get tud ar miri, ha mod-sen e faota domp gober ar labourioù en-dro da ru Henbont, ba kreisteiz ar vourc'h.

An hent-se, hag a gasa doc'h Kerfeutan d'ar c'hroeshent lem ema an ti-post, zo unon doc'h hentoù kozh bourc'h Ploe. Hrevet kadastr Napoleon, ema ur lodenn doc'h hent-pras ar roue, hag a gase doc'h an Oriant da Rosko. Labourioù a vo gwraet ivez ba ru ar Libération ha ba ru ar C'hamélias.

Ni'beus choejet chom mestr àr dout ar labourioù, en ur breniñ tachadoù douar pa veze ret. Eit e vo plijusoc'h beviñ ba Ploe, ni a ya da vestriñ doc'h an hentoù ha da lakat bravitez ban tachad-se. Mod arall ni a faota domp ivez aesaat an traoù eit ar re a ya àr-droed hag eit ar re a ya àr velo. Un hent a-befiañs a vo zavet eite. Mod-sen e vo aesoc'h d'an dud mont doc'h ur c'harter d'an all tre ar vourc'h.

Ha ban amzer da zont ?

Hemberr ni a ya da joñjal ivez bar pezh a vo moaiand gober ba hanternoz ar vourc'h, adal penn a-drañv ar miri bedek hent ar Championnat du monde.

Spi 'meus 'po plijadur é lhenn ar bulletin nevez-mañ, ha zo pet mollet àr baper 100% resiklet (bedek bremañ ne oe ket 'maet 60%) ha get liv naturel (hennañ a oe pet impliet deja ba-raok), ha me a soueta doc'h gouelioù mad fin ar blez.



Elections 2012

L'année 2012 comptant des échéances électorales, voici un rappel des démarches à prévoir si vous n'êtes pas inscrit sur nos listes électorales.



Calendrier des ELECTIONS de 2012

ELECTION PRESIDENTIELLE	1 ^{ER} TOUR : dimanche 22 avril 2012
	2 ^{EME} TOUR : dimanche 6 mai 2012
ELECTIONS LEGISLATIVES	1 ^{ER} TOUR : dimanche 10 juin 2012
	2 ^{EME} TOUR : dimanche 17 juin 2012

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

1. AVOIR LA QUALITÉ D'ÉLECTEUR

- Etre de nationalité française
- Avoir atteint l'âge de 18 ans (la condition d'âge s'apprécie au jour du scrutin)
- Jouir de ses droits civils et politiques

2. AVOIR UNE ATTACHE AVEC LA COMMUNE

- soit un domicile dans la circonscription de vote
- soit une résidence effective et continue de 6 mois au moins dans la circonscription électorale
- soit avoir la qualité de contribuable dans la circonscription électorale

MODALITES D'INSCRIPTION :



Les demandes d'inscription sont recevables durant toute l'année jusqu'au dernier jour ouvrable inclus du mois de décembre. (permanence le 31/12 de 9h00 à 12h00)
L'inscription est effective au 1^{er} mars de l'année qui suit l'inscription

• INSCRIPTION EN MAIRIE

L'intéressé doit se présenter à la Mairie muni d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport ou permis de conduire avec justificatif de nationalité) et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe)

• INSCRIPTION EN LIGNE

Vous pouvez aussi vous inscrire par Internet à l'adresse suivante :

<https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>

Cette démarche est simple, rapide et sans perte de temps car elle évite un déplacement en mairie : il suffit de créer son compte en quelques clics sur www.mon.servic-public.fr, d'accéder à la démarche en ligne « inscription sur les listes électorales » puis de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé. Les pièces justificatives doivent être numérisées (copie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile)

Refonte des listes électorales et des cartes d'électeurs

La prochaine refonte des listes électorales a été fixée par le Gouvernement pour début 2012. Ainsi, de nouvelles cartes d'électeurs vont-elles être expédiées à votre domicile par la poste, courant mars 2012.

Pour une mise à jour optimale des listes, merci de signaler en Mairie ou par téléphone au service « élections » tel. 02 97 33 01 02, tout changement d'adresse (déménagement à l'intérieur de la commune ou départ)



Rappel : le jour de l'élection, n'oubliez pas de vous munir de votre nouvelle carte d'électeur et d'une pièce d'identité : celle-ci est désormais obligatoire à Plouay, commune de plus de 5000 habitants.

Salle du conseil municipal, pourquoi des travaux ?

La salle du conseil municipal a été construite juste avant les élections municipales de mars 1989, cela fait donc bientôt 23 ans. La réflexion sur la rénovation de cette salle et de ses annexes (office et salle du Bureau Municipal) date de trois ans mais nous avons dû repousser les travaux de deux exercices budgétaires, cet investissement ne nous semblant pas prioritaire.

Le coût total de la rénovation s'élèvera à environ 150 000 € TTC, soit environ 700 € TTC/m² ; dans ce coût est inclus une partie des travaux qui relève de remises aux normes notamment concernant les réseaux électriques de l'ensemble de la mairie (pour la construction d'un bâtiment neuf, il en aurait coûté environ 1200 à 1300 € HT /m²).



Les objectifs de la programmation architecturale ont donc été :

- Le rafraîchissement de l'apparence de la salle du conseil municipal : tapisserie murale, moquette, éclairage, faux-plafond, mobilier (avec en prévision l'extension du conseil à 29 membres au prochain mandat puisque Plouay a franchi le seuil des 5 000 habitants).
- La reprise totale de l'étanchéité, le renforcement de l'isolation extérieure de l'ensemble de la toiture avec aussi la pose de nouveaux skydômes à double paroi, occultables.
- Le rafraîchissement des salles annexes (Bureau municipal et office) afin de les rendre plus fonctionnelles pour les réunions et les cérémonies.
- L'aménagement nécessaire au titre de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite
- La desserte informatique dans les salles du Conseil Municipal et Bureau Municipal
- La desserte sonorisation dans la salle du Conseil
- L'optimisation des conditions de projections

Les Nouveaux commerçants

- **M. et Mme Levesques** ont ouvert une **laverie automatique en libre-service** (cinq lave-linge de 7 à 18kg et trois séchoirs de 14kg).
24, avenue Général-de-Gaulle. Ouvert 7 jours sur 7, de 7h00 à 21h00.
Téléphone : 06.99.52.12.05.



- **Solène Gautier** et **Mélissa Le Merdy**, infirmières diplômées d'état, ont ouvert un nouveau cabinet infirmier le 10 octobre.
5, rue du docteur Berthy à l'espace tertiaire. Téléphone : 02 97 81 55 40



- Le 2 novembre, **Stéphane Camu** et **Valérie Lermancier** ont succédé à M et Mme Trémel ; la pharmacie devient la « **Pharmacie Kersterval** ».
12, rue Paul Ihuel. Téléphone : 02 97 33 31 50



- **L-F-B couverture-étanchéité** s'est installé à **Restavy**.
Terrasse-Carrotage-Ramonage.
Intervention en rénovation-entretien ou neuf. Devis gratuit.
Zone d'activités de Restavy-N4.
Téléphone : 02 97 81 51 63 / 06 43 48 28 63 courriel : Ifb2011@orange.fr



Commémoration du 11 novembre

« On oubliera. Les voiles du deuil, comme les feuilles mortes tomberont. L'image du soldat disparu s'effacera lentement... »

écrivait Roland Dorgelès dans Les Croix de bois.



11 NOVEMBRE 1918 ...



11-11-1918 à 11h, heure française, sonne le cessez-le-feu sur tout le front... c'est la fin des hostilités, la fin du premier conflit mondial. La convention d'armistice mettant fin aux hostilités pour 36 jours a été signée à 5h15 le matin, à Rethondes en forêt de Compiègne et sera renouvelée jusqu'au 28 juin 1919, date de signature du traité de paix qui sera signé dans la galerie des Glaces au château de Versailles le 28 juin 1919.



11 NOVEMBRE 2011

Et du monde à Plouay pour commémorer cet armistice de la Première guerre mondiale. Anciens combattants, pompiers, gendarmes, élus, enfants du conseil municipal des enfants sont tous là et démentent les propos de Dorgelès : la France n'a pas oublié ses morts et les commémore chaque année.



Erratum n° 41- juin 2011. Dans le dernier bulletin municipal, page 4 Informations municipales Inauguration Allée Yves Le Cabellec, une erreur d'orthographe a été commise sur le patronyme de **Monsieur Joseph Le Moëllic**. Nous prions sa famille de nous en excuser.

A l'heure où Plouay se donne un nouveau visage...
Coup d'oeil dans le rétroviseur
Nous remercions chaleureusement M. Pierre Le Floch d'avoir mis ces clichés à notre disposition.



Mai 1951 - Rénovation de la toiture de l'Eglise



Années 50 - Mme Le Mestre, secrétaire de mairie, tape un procès verbal à l'issue d'un scrutin



Années 50 - cérémonie officielle



Inauguration de l'Ecole des filles



Mars 1960 - bénédiction du nouveau coq du clocher



Années 50 - Une cérémonie au monument aux morts. On reconnaît Antoine Le Floch, ancien maire de notre commune au premier plan.



7 août 1944 - arrivée des américains



Repas de la classe 0 en 1960



15 janvier 1967 - Repas du 30^{ème} anniversaire de la création du corps des sapeurs-pompiers de Plouay



Si vous possédez des photos dont vous pensez qu'elles pourraient enrichir les archives municipales (cérémonies publiques - fêtes - vues de la ville ...), confiez-les à **Sylvain NIGNOL à la médiathèque**. Il vous les restituera après les avoir scannées. Vous pouvez aussi le contacter par téléphone au **02.97.33.14.91**



Agenda 21

Les ateliers AGENDA 21 : les premières actions en route

Les ateliers Agenda 21 se sont réunis les 11 juillet et 3 novembre dernier afin d'échanger autour de divers thèmes. Entre trente-cinq et quarante participants ont à chaque fois répondu présents afin de proposer des actions allant dans le sens du développement durable.



RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS D'EAU

La maîtrise des consommations d'eau est un enjeu majeur pour la collectivité. La ressource n'est pas intarissable et son coût pour la collectivité est très important. L'objectif de l'atelier était de réfléchir aux moyens de l'économiser. Les actions proposées portent autant sur l'installation d'appareils hydroéconomes (mitigeurs, aérateurs, limiteurs de débits) que sur l'application de gestes simples (chasser les fuites, contrôle et affichage public des consommations hebdomadaires des bâtiments publics...)

Moi aussi j'ai le bon réflexe...pour l'eau

- Je chasse les fuites (un robinet qui goutte c'est 35 m3 d'eau par an)
- Je surveille le compteur d'eau régulièrement
- J'installe des appareils hydroéconomes (double chasse, écoplaquettes...)
- Je ferme bien les robinets
- Je préfère la douche au bain
- Je n'arrose pas le jardin en plein soleil
- Je coupe l'eau lorsque je me lave les dents
- Je récupère l'eau de pluie



Exemple d'action n°1 : LE COMPLEXE SPORTIF

Lors de la deuxième réunion d'atelier, les participants se sont intéressés au complexe sportif qui représente 10% des consommations d'eau de la commune, avec des chiffres à la hausse. Pour y remédier, de nouveaux appareils hydro-économes ont été installés et à partir de décembre les consommations hebdomadaires du bâtiment seront affichées.



PRÉSERVER LE PATRIMOINE BÂTI

Le patrimoine bâti (fours, puits, fermes, chapelles, lavoir...), nous rappelle l'histoire de Plouay. Ces témoignages du passé forgent l'identité de la commune. Ce patrimoine, comment le connaître, le préserver, le valoriser ? Les participants de l'atelier Patrimoine ont cherché des réponses. La première action qui devrait bientôt être mise en place est la réalisation d'un inventaire complet du patrimoine bâti de la commune et son intégration dans le futur Plan Local d'Urbanisme.

Moi aussi j'ai le bon réflexe... pour la nature

- A Manehouarn, je tiens mon chien en laisse
- Je n'arrache pas et ne piétine pas les fleurs du parc
- Je respecte la propreté des lieux
- J'apporte un pique-nique avec le moins de déchets possibles (vaisselles réutilisables, gourde, sandwichs faits maison)
- Je ne fréquente pas le parc en véhicule motorisé (voiture, deux-roues, quad...)



Exemple d'action n°2 : MANEHOUARN

Manehouarn est fortement inscrit dans la mentalité des Plouaysiens. Lieu d'histoire, de promenade, de sport mais aussi de sensibilisation à l'environnement, ce parc est un atout majeur pour la commune. Lors de l'atelier du 3 novembre, de nombreuses propositions ont été formulées afin d'améliorer le parc : inventorier la faune et la flore locales, sensibiliser les usagers au respect de l'environnement, mettre en place un arboretum, restaurer le parcours de santé, installer des panneaux d'information dans le parc (faune, flore, activités...).



DEVELOPPER LES PRODUITS LOCAUX ET DU TERROIR DANS LES CANTINES

Cette initiative témoigne d'une volonté de s'engager dans la voie du développement durable en donnant une place croissante aux produits obtenus selon des modes de production et de transformation très respectueux de l'environnement. Il existe plusieurs manières de procéder : en organisant des repas 100% produits locaux ou en introduisant certains aliments dans les repas en fonction de la saison, des disponibilités, des coûts et d'en augmenter progressivement le nombre et la fréquence. La démarche devra être accompagnée d'actions pédagogiques pour sensibiliser les enfants aux questions d'environnement, de bien-être animal et de biodiversité, mais aussi à l'importance d'une alimentation équilibrée comprenant en particulier des produits frais, de saison et de proximité dans la mesure du possible.

Moi aussi j'ai le bon réflexe...pour mes achats

- Je préfère des produits sans suremballages
- Je préfère des produits locaux et de saison
- Je fais une liste de courses pour éviter les achats inutiles
- J'évite les produits jetables (essuie-tout, piles jetables, lingettes, gobelets en plastique...)
- ...et je privilégie les produits réutilisables (torchons, boîtes hermétiques...) ou rechargeables (piles, cartouches d'encre...)
- Je prête attention à la classe énergétique de mes achats électroménagers



Exemple d'action n°3 : LES CHEQUES TY KADOZ 56

L'UCIAP est adhérente de cette association qui regroupe environ 500 commerces Morbihannais et donne la possibilité à environ 2 000 entreprises partenaires d'offrir des chèques cadeaux utilisables dans les commerces de proximité. Ces bons d'achats locaux permettent de soutenir l'économie locale, ils représentent une opportunité pour les commerçants de proposer un moyen de paiement innovant et de maintenir ainsi la clientèle locale.

Plus d'information sur le site : <http://www.chequetykdoz56.fr/>



RÉDUIRE LES DÉCHETS A LA SOURCE

À l'heure où notre mode de consommation montre ses limites (épuisement des ressources naturelles, dérèglements climatiques, menaces sur la biodiversité...), les pouvoirs publics ont plus que jamais un rôle d'exemple à jouer, notamment par le biais de leurs achats. Consciente de ces enjeux, la commune a décidé de développer une commande publique responsable afin de réduire sa production de déchets (achats de papiers et stylos recyclés, distribution d'autocollants Stop Pub...) et de lutter contre l'effet de serre (insertion de clauses liées à la proximité dans les cahiers des charges).

Moi aussi j'ai le bon réflexe...pour réduire mes déchets

- Je vais à la déchèterie pour me débarrasser des peintures, solvants, pesticides...
- Je composte mes déchets verts
- Je refuse la publicité dans ma boîte aux lettres en y accolant un autocollant STOP PUB
- Je bois l'eau du robinet pour éviter les bouteilles en plastiques
- J'imprime mes documents sur recto-verso



Exemple d'action n°4 : STOP PUB

Nos boîtes aux lettres se trouvent souvent remplies par des prospectus, des publicités, ou des journaux gratuits. Ces courriers non adressés correspondent en moyenne chaque année à 31 kg par foyer. Pour ceux qui ne lisent pas les imprimés non adressés, et désirent ne plus les recevoir, il est possible d'apposer sur sa boîte aux lettres un autocollant ou une étiquette, mentionnant le refus de recevoir ces imprimés. Vous trouverez dans l'enveloppe de ce bulletin un autocollant Stop Pub que nous vous invitons à coller sur votre boîte aux lettres.



Le Centre Communal d'Action Sociale

Que peut-on mettre sous le terme d'action sociale ?

Les bureaux du C.C.A.S. se situent au 1, allée des Tilleuls.

Ce bâtiment abrite 4 services :

- le C.C.A.S lui-même
- le service d'aide à domicile
- le service des Tutelles aux majeurs protégés
- l'Ehpad.

le C.C.A.S.

Les Centres Communaux d'Action Sociale ont été créés en 1953. Ils résultent de la fusion des anciens Bureaux de Bienfaisance et des Bureaux d'Assistance. Autrefois appelés Bureaux d'Action Sociale, ils prennent le nom de C.C.A.S en 1986.

Les activités du C.C.A.S de Plouay :

- la gestion du Fond d'aide à l'énergie. Par convention avec le Conseil Général, le C.C.A.S instruit les dossiers de demande d'aide des familles ou personne seule connaissant des difficultés à régler leurs factures d'eau, d'électricité, gaz, fioul, téléphone. Une aide ponctuelle peut être octroyée sous conditions de ressources.

- Toujours en collaboration avec le Conseil Général, le C.C.A.S vous aide à instruire les demandes d'A.P.A. (Aide Personnalisée à l'Autonomie).

- Vous pourrez trouver auprès du C.C.A.S, un secours alimentaire ponctuel. En collaboration avec la Banque Alimentaire du Morbihan, celui-ci mettra à votre disposition des colis alimentaires, ceci tout au long de l'année.

- Le prêt d'un scooter : dès lors qu'elle connaît des problèmes pour se rendre sur son lieu de travail, toute personne éprouvant des difficultés dans ses déplacements peut disposer gratuitement d'un scooter.

- Les logements sociaux : Le C.C.A.S gère 51 logements sociaux. 11 de ces logements sont disséminés sur la ville auxquels s'ajoutent les 40 logements de Bellevue, impasse du Pré Carré qui ont été livrés en décembre 2008. Tous nos logements sont actuellement loués.

- L'aide sociale légale et facultative.

**Pour tous renseignements, vous pouvez contacter
le C.C.A.S au 02 97 33 30 85 .**



Le service d'aide à domicile :

Notre service s'étend sur quatre communes : Plouay, Lanvaudan, Calan et, depuis 2009, Inguiniel. Au 31/10/2011, les 36 aides à domicile ont réalisé 34 677 heures et totaliseront 41 000 heures sur l'année complète. Elles interviennent auprès de 280 foyers (couple ou personne seule). Le portage de repas complète ce service. Chaque jour, hormis samedi et dimanche, 35 repas chauds sont livrés, contribuant au maintien à domicile des personnes âgées.

Le service des tutelles aux majeurs protégés :

Géré par cinq employées, ce service accompagne 152 personnes faisant l'objet d'une mesure de tutelle ou de curatelle. Ces déléguées à la tutelle peuvent avoir à se déplacer sur une bonne partie du département.

L'E.H.P.A.D. Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes.

Pour mémoire, la Résidence Louis Ropert, a vu le jour en 1975. Il s'agit d'un foyer logement pouvant accueillir 70 personnes. Au fil du temps, une évolution s'est fait sentir quant à l'âge d'entrée dans l'établissement : celle-ci se fait de plus en plus tardivement, ce qui a pour conséquence directe une dépendance accrue des personnes âgées arrivant. En 2004, face à ce constat, la première convention tripartite est signée pour faire face à la dépendance déjà installée. Il s'agit d'une convention avec l'Etat pour faire face aux soins, le Conseil Général pour la dépendance et l'établissement pour l'hébergement.

En 2012, une convention tripartite nouvelle génération doit être signée, toujours avec les mêmes acteurs. Elle doit permettre d'améliorer le bien-être des résidents et de répondre aux besoins liés à cette dépendance, besoins toujours en augmentation. Le projet de réhabilitation des anciens bureaux en quatre logements ainsi que l'agrandissement des locaux techniques ne peut que conforter notre souhait de favoriser, au mieux, le bien-être de nos résidents.

Le Repas de l'amitié

Le repas de l'amitié s'est, selon la coutume, déroulé le samedi 19 novembre et a réuni deux cent cinquante convives de 68 ans et plus autour du repas servi à la salle des fêtes par le restaurant Les Trois Châteaux. Le conseil municipal et le CCAS ont honoré les doyens de la fête à savoir Joséphine Legrand et François Cravic, nonagénaires toujours vaillants.



Le Chantier Nature et Patrimoine de Manehouarn.

Le chantier nature et patrimoine de Plouay est un **chantier d'insertion** qui a une capacité d'accueil de 10 places. Initié par la commune de Plouay, il bénéficie du soutien financier de l'Europe (au titre du Fond Social Européen), du Conseil Général du Morbihan et de l'Etat (DIRECCTE). L'encadrement technique de ce chantier est assuré par Véronique LE PALUD, éducatrice technique spécialisée depuis le 1er janvier 2011.



Les personnes accueillies rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle de différentes natures les éloignant durablement du marché du travail. Par le biais d'un contrat d'accompagnement vers l'emploi d'une période de six mois, ce chantier leur permet donc de remettre le pied à l'étrier et de bénéficier d'un suivi professionnel individualisé par l'association Alési ayant pour finalité la construction d'un projet professionnel.

Le chantier présente un intérêt individuel pour chaque participant mais l'intérêt d'utilité publique est tout aussi important puisque le chantier contribue à l'entretien d'espaces verts et d'infrastructures accessibles à l'ensemble de la population. Ainsi le chantier assure-t-il l'entretien de manière permanente sur le domaine de Manehouarn et relève petit à petit le mur d'enceinte du château. Il participe également à la vie locale en prêtant main forte aux associations organisatrices de fêtes à chaque fois qu'il s'agit de mettre en valeur le patrimoine bâti et naturel de la commune (nettoyage des sentiers de randonnée, des abords de chapelle Saint-Vincent...). Les salariés du chantier participent aussi à la mise en place des fêtes de Plouay notamment par le nettoyage de l'esplanade du Grand Prix...



Toutes ces missions confiées au **Chantier nature et patrimoine** participent à la valorisation de chacun en lui permettant aussi d'acquérir des compétences et des aptitudes pour reprendre une activité professionnelle ou, pour certains, commencer une formation.

Le chantier Nature et patrimoine peut intervenir pour certaines missions en rapport avec son activité auprès des associations locales. Pour toute demande, contacter **Véronique Le Palud** au 06 84 60 80 97.





Plan Local d'Urbanisme

PLU ... où en sommes-nous ?

DEROULEMENT DE LA PROCEDURE

✓ • **DELIBERATION** du Conseil municipal (du 25 juin 2004) prescrivant l'élaboration du P.L.U et précisant les modalités de concertation préalable avec le public

✓ • **NOTIFICATION** de la décision du Conseil Municipal aux personnes publiques à associer à la procédure.

✓ • **PHASE d'ETUDE DU P.L.U**

Les études d'urbanisme sont menées par la commission municipale afin d'établir les différentes pièces du document : rapport de présentation, PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), règlement et plans de zonage.

Le Préfet porte à la connaissance du Maire les lois, les servitudes, les orientations et les informations à prendre en compte pour réaliser le document communal.

A leur demande, sont associés et consultés :

- Les services de l'Etat, Conseil Régional, Conseil Général, Chambre d'Agriculture, Chambre de commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers.
- Les Maires des communes voisines, le Président de la communauté de communes.
- Le Président des syndicats mixtes du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du pays de LORIENT, et du pays de QUIMPERLE.
- Les organismes et associations compétentes en matière d'urbanisme, environnement, habitat, transports.
- Les associations locales d'usagers ou de protection de l'environnement dûment agréées en préfecture.

La concertation avec le public se déroule pendant toute la phase d'étude du P.L.U jusqu'à l'établissement de son bilan par le conseil municipal.

✓ • **DEBAT D'ORIENTATION** en Conseil Municipal sur le P.A.D.D, (organisé le 17 février 2011).



• **DECEMBRE 2011** : réunion avec les PPA (Personnes Publiques Associées) telles que les communes limitrophes, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale ... pour vérification et justification des orientations de développement retenues pour le futur PLU.

• **JANVIER / FEVRIER 2012** : transmission au Préfet d'un dossier spécifique pour justifier les ouvertures à l'urbanisation (zones U et AU) de terrains classés NC ou ND au POS en vigueur. Le Préfet rend son avis après consultation de la commission départementale des sites et de la Chambre d'Agriculture.

• **AVRIL 2012** : DELIBERATION du Conseil Municipal sur le projet de PLU (phase d'arrêt du PLU). Le conseil municipal dresse également le bilan de la concertation avec le public. Les PPA sont destinataires d'un dossier complet du PLU arrêté. Elles ont trois mois pour faire leurs observations

• **MAI / JUIN / JUILLET 2012** : DELAI de consultation des PPA

Pendant cette même période, le Préfet se charge de consulter la nouvelle Commission de Consommation des Espaces Agricoles (CDCEA) et la DREAL (service Etat en charge de l'environnement).

• **SEPTEMBRE 2012** : ENQUETE PUBLIQUE durée de l'enquête : au moins 30 jours

• **OCTOBRE 2012** : Remise du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur dans un délai maximal de 30 jours depuis la clôture de l'enquête publique.

• **NOVEMBRE 2012** : réunion de la commission d'analyse des observations des PPA et des demandes de particuliers pour la mise au point du dossier de PLU en présence des PPA. Etablissement du dossier définitif en vue de son approbation par le Conseil Municipal.

• **DECEMBRE 2012** : APPROBATION DU P.L.U par délibération du Conseil Municipal



Etat d'avancement de la procédure au 1er décembre

Travaux à Manehouarn

Les plantations du domaine de Manehouarn ont maintenant une vingtaine d'années et subissent des coupes d'éclaircies. L'entreprise Guillemain de Gourin intervient sur une dizaine d'hectares depuis fin novembre et sur le premier trimestre 2012. Ces travaux ainsi que la vente de bois sont contrôlés par l'Office National des Forêts.

Des panneaux signalent les parcelles exploitées et la plus grande prudence est demandée à tous les marcheurs et randonneurs durant ces travaux.



Travaux ruraux

Les travaux de revêtements en enrobé se sont déroulés les 14 et 15 novembre sur le secteur du bois de Saint-Sauveur, Stang- Nivinen, Ty Narroz et la VC 8 de Kerlucas jusqu'à Questenen Plaine. Environ 1300 tonnes de marchandise ont recouvert les cinq kilomètres de voirie concernés. L'entreprise Eurovia a réalisé les travaux pour un montant de 100 000 €, subventionnés à hauteur de 12 250 € par le Conseil Général du Morbihan.

Rappel : le nouvel enrobé offre un confort indéniable aux usagers de la route... celui-ci ne doit néanmoins pas conduire à l'excès : roulez avec prudence, respectez les limitations de vitesse et les riverains de ces chaussées !

Services techniques

Plouay fait partie des 24 communes signataires de la Charte d'entretien des espaces communaux qui fait suite à la charte de désherbage en vigueur depuis 2003. De ce fait, les préconisations de l'agenda 21 en matière de développement durable et du respect de l'environnement sont systématiquement prises en compte comme l'atteste le dernier achat de matériel aux services techniques.



Ceux-ci viennent en effet de se doter d'un désherbeur mécanique pour l'entretien des voies sablées et stabilisées (voies privilégiées dans le cadre des aménagements récents puisque perméables et permettant une pénétration naturelle des eaux de pluie dans le sous-sol). L'emploi de ce désherbeur évite le recours aux produits phytosanitaires totalement proscrits par nos services et permet un entretien plus aisé donc plus fréquent que la traditionnelle binette. Le montant de cette acquisition s'élève à 7 600 € HT et est subventionné au titre du financement des matériels de désherbage

alternatifs à raison de 1520 € (soit 20%) par le Conseil Général du Morbihan, 2 280 € (soit 30%) par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et 500 € (soit 6,5 %) par le Syndicat du bassin du Scorff soit au total 4 300 € de subventions (56,5%).

Le 28 mars après-midi, les services techniques seront présents et montreront leur matériel d'entretien lors de la journée Plouay Nature organisée par le **CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS**. De nombreuses animations, en particulier des jeux et activités pour enfants seront proposées.

Fossé traité



Attention, si le fossé en bordure de votre propriété ressemble à ceci, vous êtes passible d'une amende ! Par arrêté préfectoral du 01.02.2008, Il est strictement interdit d'utiliser des produits phytosanitaires à moins d'un mètre au bord des fossés et cours d'eau, autour des avaloirs, des bouches d'égout et caniveaux ! Agriculteurs, collectivités, entrepreneurs, particuliers, tous les utilisateurs de produits phytosanitaires sont concernés !

ACTUALITÉS

Aménagement urbain : Plouay se dote d'une entrée digne de son centre et de son dynamisme

Notre principale entrée de ville va connaître un réaménagement complet depuis le carrefour de Kerfetan jusqu'au carrefour de la Poste. Pour ne pas gêner le commerce local pendant la période de haute d'activité que sont les fêtes de fin d'année, le démarrage effectif des travaux est prévu début janvier et l'ensemble du chantier devrait durer 18 mois.



Si les aménagements de surface intéressent davantage les habitants et les usagers, il faut savoir que ce sont d'abord des contingences techniques qui imposent ce chantier d'envergure.

De fait, les réseaux enterrés sont nombreux et vétustes, parfois situés sous le domaine privé. Ils ont en outre été ajoutés au fil des constructions, de l'extension de l'habitat et leur schéma ne répond à aucune cohérence, des interférences se produisant même parfois par exemple entre réseaux d'eaux pluviales et eaux usées, ce qui entraîne un flux d'eau parasite vers la station d'épuration. Ces travaux ont donc d'abord pour objet, la reconstruction complète de ces réseaux enterrés et l'enfouissement des réseaux souples jusqu'ici aériens (électricité-téléphone - fibre optique et éclairage public) sur l'entrée sud et sur les rues des Camélias et de la Libération afin d'achever la réfection déjà entamée dans le cadre de la rénovation du centre ville.

Il est à noter que des travaux anticipant cette rénovation ont déjà eu lieu rue de la Libération avec le déplacement de l'armoire de comptage Eclairage Public qui était au carrefour de la Poste et a «reculé» sur la placette à l'angle de la rue de Kernivinen

(Travaux réalisés par le SDEM. Voir Bulletin d'Informations municipales de juin).

Mais ces travaux d'ordre technique s'accompagnent d'une refonte complète de notre entrée de ville et il aura fallu pas moins de trois années de réflexion pour mener ce projet à son terme, trois années au cours desquelles le schéma d'aménagement a évolué, mûri, intégrant au fil de la réflexion des critères toujours plus nombreux et exigeants comme les problématiques de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et celles liées au développement durable. Au final, notre programme d'aménagement urbain s'accompagne d'une étude liée au développement du commerce (un dossier FISAC Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le commerce a été déposé) et a été retenu pour un subventionnement dans le cadre du dispositif Eco Faur de la région Bretagne (ce dispositif a pour objectif de promouvoir la réalisation d'études et de travaux d'aménagement urbain pensés dans une logique de développement durable. Un appel à projets régional est lancé chaque année par la région.).

Outre le travail en commission Travaux et aménagements urbains, ce réaménagement a fait l'objet d'une réunion de présentation à l'ensemble des conseillers municipaux et de deux réunions de présentation aux riverains directement concernés (18 et 20 juin derniers). Chacun a pu ainsi faire part de ses préoccupations, poser ses questions et donner son opinion sur le projet.



ETAT DES LIEUX AVANT TRAVAUX

L'entrée dans Plouay se fait en deux étapes puisqu'après une section péri-urbaine à dominante végétale de Kerfetan à la grotte, l'usager pénètre dans la section urbaine à dominante minérale. Cette entrée en deux temps manque à la fois d'attrait et d'unité.

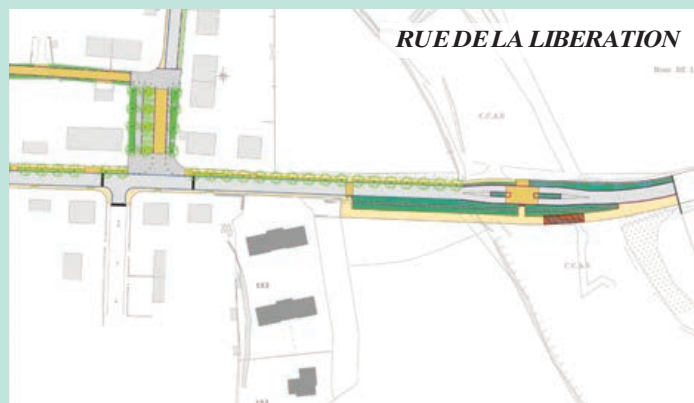
La première problématique à prendre en compte est le trafic routier sur cet axe très fréquenté où les déplacements des piétons et des cyclistes ne sont pas sécurisés, où les trottoirs ne permettent pas la circulation des personnes à mobilité réduite.



Voie	Nombre de véhicules / jour
RD 769 bis entre Pont en Daul et le carrefour de la Poste	7 100 source Conseil général 2009
Rue de Kerganic	1 497 Comptage effectué en mai 2010
Rue de la Libération	1 229 Comptage effectué en mai 2010
Rue de Saint-Sauveur	1 118 Comptage effectué en mai 2010

Présentation du projet :

Cet aménagement va permettre d'assurer une continuité urbaine entre le centre ville et le sud de l'agglomération en :



1- Sécurisant le réseau routier par :

- la réduction de la largeur de la voie de roulement à 5,80m pour casser les vitesses excessives
- la réalisation d'un plateau au carrefour Saint-Sauveur qui deviendra une véritable placette
- la réalisation d'un giratoire franchissable au carrefour de la Poste pour sécuriser les lieux et fluidifier la circulation
- la réalisation d'un giratoire au carrefour de Kerfetan avec intégration de l'abri-bus dans la future aire de covoiturage pour y sécuriser le ramassage scolaire

2- Développant les liaisons douces par :

un cheminement piétons/cycles qui sera créé sur l'ensemble de la section aménagée ; ce chemin sera séparé de la voie principale par un cordon paysagé permettant une sécurisation accrue des circulations douces. La voiture laissera progressivement la place aux piétons et aux cycles.

3- Développant les aires de covoiturage :

pour favoriser ce mode de transport, une aire de covoiturage sera réalisée en amont de l'entrée sud au carrefour de Kefetan. Cette aire doit permettre de rationaliser l'utilisation de la voiture et de réduire à l'échelle communale l'émission de CO2.

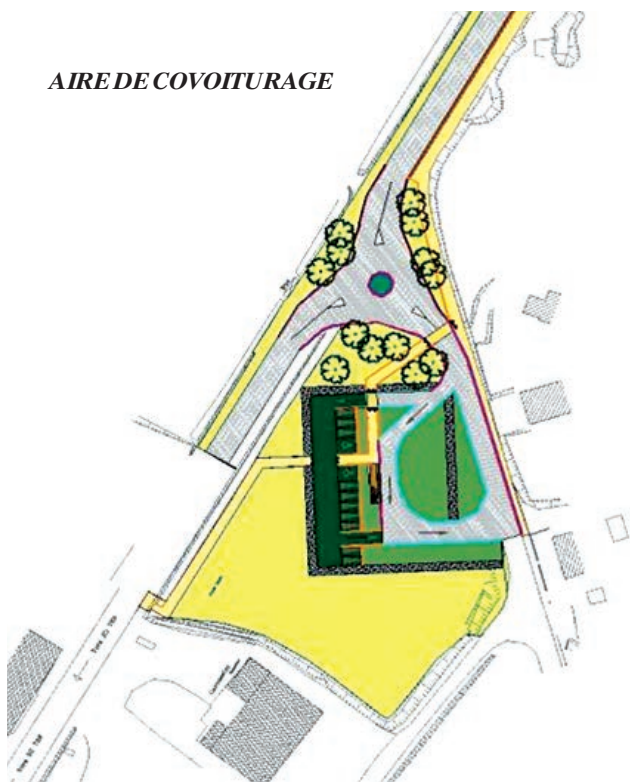
4- Créant des espaces de convivialité :

cette nouvelle organisation urbaine vise à créer de la convivialité d'une part par la mise en place de placettes « zone 30 » mettant en interaction piétons / cycles / voitures et d'autre part par l'aménagement de placettes paysagères qui créeront des lieux de centralité propres aux quartiers (les futures placettes Saint Sauveur et de la Poste).

5- Valorisant les paysages :

l'aire de covoiturage ou les deux « portes vertes » d'entrées d'agglomération ont été traitées comme des sites naturels avec mise en place de haie bocagère, d'une prairie fleurie et de bosquets d'essences naturelles locales. L'effacement des réseaux aériens permettra en outre de réduire les nuisances visuelles.

AIRE DE COVOITURAGE



La conception du projet a été confiée au bureau d'études **HORIZONS & PAYSAGES** de **VANNES** pour les aménagements de surface et **ATE VANNES** (Aménagement Technique de l'Environnement) pour les réseaux. Le cabinet **Bourgois** intervient quant à lui comme maître d'œuvre sur les réseaux d'eau (compétence gérée par la Communauté de communes du Pays de Plouay). La coordination des travaux sera assurée par **Ouest Coordination** de Lorient.

Les entreprises suivantes ont été retenues pour la réalisation des travaux :

Lot	Entreprise
Réseaux eaux usées	Société Toulgoat de Gourin SBCEA de Pluméliau
Adduction eau potable	ALRE TP de Brech
Réseaux souples EDF	ETDE de Caudan

Nous sommes conscients des désagréments occasionnés par ces travaux... nous savons qu'il faut beaucoup de patience aux riverains et aux usagers de ces voies qui font l'objet de travaux importants... mais jetez un œil sur les images ci-dessous... vous verrez que le jeu en vaut la chandelle... C'est notre cadre de vie qui évolue, qui s'améliore.

Nous vous remercions de votre compréhension.

PETIT COUP D'OEIL VIRTUEL SUR LE PLOUAY DE DEMAIN :



PLACE SAINT - SAUVEUR



RUE KERNIVINEN



CARREFOUR DE LA POSTE



DÉBOUCHÉ RUE KERNIVINEN



RUE DE LA LIBERATION



Assainissement

Une extension du réseau d'assainissement de 2 500 m a été réalisée dans deux quartiers à l'habitat suffisamment dense pour une telle opération : le secteur de Rostervel et la rue des aubépines. Ces travaux consistent en la pose de conduites gravitaires en PVC et en la création de 68 branchements à Rostervel et 18 rue des aubépines avec les regards de visite nécessaires.

Les travaux ont été confiés au groupement SBCEA-Toulgoat pour un montant de 374 873 € HT dont 324 413 € HT pour Rostervel et 50 460 € HT pour la rue des aubépines. La maîtrise d'oeuvre est assurée par le Cabinet IRH de Ploëmeur. Le Conseil Général du Morbihan a alloué une aide de 62 058 € soit 16,5 %. La réception définitive de ces travaux est prévue en ce mois de décembre après contrôle de conformité par passage de caméra et essais de pression du réseau.

La mise en service du réseau collectif d'assainissement sera effective dès que la réception des travaux sera prononcée. Par la suite, la SAUR, qui exploite le réseau collectif d'assainissement et la station d'épuration pour le compte de la commune, adressera un courrier à chaque riverain dont la propriété est raccordable au réseau public. A charge des propriétaires de faire réaliser en domaine privé les travaux nécessaires au raccordement. A cet égard, ils

seront invités à contacter le service clientèle de la SAUR 72h avant l'achèvement des travaux de raccordement de leur propriété afin qu'un contrôle « tranchée ouverte » soit effectué et qu'un procès verbal de conformité puisse être délivré. Il est en effet primordial de vérifier que les deux flux eaux usées et eaux pluviales sont bien séparés, ces dernières n'ayant pas à se retrouver dans la station d'épuration.

Sur le domaine public, les voiries ne font en cet hiver que l'objet que d'une réfection provisoire : des travaux de réfection complète sont en effet programmés en 2012 ce qui laisse le temps nécessaire pour permettre le détasement des tranchées et mener auparavant des études d'aménagement, en concertation avec les riverains comme cela se fait dans chaque quartier.

Pour joindre la Saur : 02 56 56 20 00

Remerciement aux riverains et aux entreprises pour avoir favorisé la concertation et le bon déroulement des travaux.



Enfouissement de réseaux



Le programme d'enfouissement de réseaux souples se poursuit ; initialement prévu par ERDF route de Lorient dans la cadre de sa programmation 2011, ce sont les **rues Mentec et du Budo** qui en font l'objet puisque le projet route de Lorient se trouve inscrit finalement dans la programmation 2012. Dans ces ruelles qui sont parmi les plus anciennes du centre, ces travaux vont causer une gêne évidente, mais inévitable, aux riverains et aux usagers de l'école du Sacré-Cœur puisque la circulation automobile sera impossible.

Les réseaux d'assainissement seront par la même occasion vérifiés par passage de caméras et les conduites seront remplacées si cela se révèle nécessaire.

Une réunion publique sera organisée en début d'année afin de définir en concertation avec les riverains les aménagements de surface.



Enfance - Jeunesse

Inauguration de la maison de la petite enfance Pom' de Reinette & Pom' d'Api

Après un an et demi de travaux, et une ouverture le 1er mars, la nouvelle structure mise à la disposition des familles plouaysiennes a été inaugurée le 25 juin dernier. Ce nouvel ensemble comprend le RAM (Relais Assistantes Maternelles), le LAEP (Lieu Accueil Enfants Parents), services déjà présents sur la commune mais également un Multiaccueil venant compléter l'offre de garde.



Pour ce faire, un nouveau bâtiment de 600 m² a été conçu par le cabinet Architecture Vivante de Vannes selon des exigences très précises en matière environnementale. Au cours de la visite des lieux, chacun a pu apprécier la qualité de ce nouveau lieu dédié à la petite enfance... et regretter peut-être de ne pas avoir l'âge de profiter de ces belles installations pour grandir.



Entourés des conseillers municipaux enfants, de gauche à droite : M. Métairie, président de Cap l'Orient, M.HELLUY, Président de la CAF du Morbihan, M.Le Nay, député-maire de Plouay, M.Savy, préfet du Morbihan, M.Kerguéris, ancien président du Conseil Général du Morbihan, M.Kervarrec, conseiller général. Visibles au second rang : Mme SIMON LEMERCIER, directrice de la CAF et Mme Miotès adjointe à la Petite enfance de la ville de Plouay.

COUT TOTAL DU PROJET

1 442 000 € H.T

(études, travaux, équipement)

Subventionné par :

Le Conseil Général pour 404 100 €

Le Pays de Lorient pour 261 000 €

La Caisse d'Allocations Familiales = 218 140 €

L'Etat pour 100 000 €



*M.Treffel, sous-préfet,
M.Savy, préfet,
Mme Miotès, adjointe à la petite enfance,
Mme Delestre, directrice régionale
de la société Babilou
et M. Le Nay.*

Le Multi-Accueil Pomme d'Api

Le Multi-Accueil Babilou « Pomme d'api » de la ville de Plouay propose aux familles différents modes d'accueil pour les enfants de 2 mois et ½ à 4 ans :

- Un accueil régulier
- Un accueil occasionnel
- Un accueil d'urgence

La structure est ouverte en priorité aux enfants dont les parents résident sur la commune ou y travaillent. Le tarif est fixé selon les revenus des parents et sur le nombre d'enfants à charge.

L'équipe pluri-disciplinaire qualifiée en petite enfance s'est agrandie au fil des arrivées des enfants depuis son ouverture en mars dernier et de nouvelles arrivées de professionnels sont encore attendues en début d'année prochaine. Cette équipe accueille les enfants à tout moment de la journée et pour un temps défini par les parents selon leurs besoins, la structure étant ouverte du lundi au vendredi de 7h15 à 19h toute l'année (exceptées les fermetures annuelles d'une semaine à Noël et de trois semaines en août).

Les grandes lignes du projet éducatif choisies par les professionnels et proposées aux familles sont :

- Le respect de chaque enfant dans son rythme, sa personnalité et son individualité
- Le respect de la place du parent en tant que premier éducateur de son enfant
- L'ouverture au monde, à l'autre, à son environnement
- La protection de l'environnement

Des projets ont donc été mis en place dans le quotidien de la structure afin de mettre ces principes en actes, par exemple :

- Partenariats avec la bibliothèque municipale et avec un musicien appartenant à l'association plouaysienne Kaz a Bahr pour une activité d'éveil musical.
- Actions écologiques avec recyclage des déchets, utilisation de produits écologiques, fabrication d'une lessive bio...
- Goûters avec achat de produits en Biocoop afin de proposer de nouveaux goûts aux enfants (lait d'amandes, céréales au quinoa...)
- Activités éducatives basées sur le jardinage avec mise en place d'un potager



Notre première année de fonctionnement se terminera ainsi sur un goûter de Noël que parents, enfants et professionnels partageront ensemble le mercredi 14 décembre autour du sapin.

Pour les demandes d'inscription au Multi-Accueil, s'adresser à
Mme Laurence RICHOMME, coordinatrice petite enfance
de la ville de Plouay, au : 02.97.33.14.61

Contact Multi-accueil Pomme d'api : 02 97 33 07 76
ou plouay-pommedapi@babilou.com



EQUIPE DE POMME D'API - 1er rang gauche à droite : Audrey Kerleau (animatrice), Marilyne Le Pimpec (éducatrice de jeunes enfants), Sonia Benic (animatrice) - 2ème rang gauche à droite : Solène Le Neun (agent de collectivité), Christelle Morvant (animatrice), Aurélie Le Roux (auxiliaire de puériculture), Linda Bazelaire (directrice)



Pomme de Reinette : Relais Assistantes Maternelles (RAM) et Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

VISITE D'UNE FERME PÉDAGOGIQUE ITINÉRANTE EN PARTENARIAT AVEC L'ACCUEIL DE LOISIRS « FAMILLES RURALES »



Le vendredi 8 juillet, l'Accueil de Loisirs Familles Rurales a accueilli dans ses locaux à Manehouarn 40 animaux de la ferme pédagogique de Kerporho de Pluvigner pour un atelier soins et câlins. 80 enfants de l'accueil de loisirs étaient inscrits à cette animation pour le moins originale malgré le mauvais temps.

Cinq enfants du RAM de Plouay accompagnés de leurs assistantes maternelles étaient aussi présents et ont également profité de la présence de cette ferme. Les enfants ont éprouvé beaucoup de plaisir à caresser, toucher et câliner poules, biquettes, cochons d'Inde et autres animaux à poils et à plumes.

Il s'agissait là d'une première démarche de partenariat entre le RAM de Plouay et l'Accueil de Loisirs Familles Rurales... à renouveler en 2012...

VISITE DE L'ÉLEVAGE D'AUTRUCHES DE LA FERME DE LA SAUDRAYE A GUIDEL



Ce Mardi 13 Septembre, par une belle matinée ensoleillée, les enfants et leurs assistantes maternelles qui participent habituellement aux ateliers du RAM se sont donné rendez-vous pour visiter l'élevage d'autruches de la Ferme de la Saudraye à Guidel.

Au cours de cette visite, les enfants ont pu faire connaissance avec ces drôles de volatiles d'une taille hors du commun. Ils ont aussi pu donner à manger aux chèvres de la ferme et assister à la naissance de quelques autruchons...

ATELIER « POM D'ARTISTES » AU RAM DEPUIS LA RENTRÉE 2011



En cette rentrée 2011, un nouvel atelier a vu le jour au RAM de Plouay. ...

L'atelier « Pom d'artistes », atelier d'éveil artistique, est animé par Sandra Colineau et Florence Piton, de l'association La petite fabrique d'Inguiniel en partenariat avec Laurence Richomme, animatrice du RAM. Cet atelier permet aux enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles de participer une fois par mois (le mardi ou le vendredi selon le planning, de 9h30 à 10h30 ou de 10h30 à 11h30) à un temps d'animation autour du dessin, de la peinture, du collage... Cette activité favorise l'éveil artistique et la créativité des jeunes enfants tout en contribuant à la professionnalisation des assistantes maternelles.

Deux séances sur le thème de l'automne pour commencer :

Pour la première séance de septembre, le vert du verger a envahi la toile de jute ! La main fut le premier outil pour cet atelier... Lors de la séance d'octobre, feuilles séchées, pommes de pin, paille ont été roulées sur des boules en argile, puis avec quelques astuces, elles sont devenues des mobiles grâce à l'imagination des deux artistes.

Ces chefs-d'œuvre ont été exposés lors des Portes Ouvertes du RAM le Samedi 19 Novembre.

Portes ouvertes du RAM



C'est maintenant une date ancrée dans le calendrier : chaque année, le troisième week-end de novembre, le Relai Assistantes Maternelles ouvre ses portes : c'est l'occasion de montrer le fruit du travail réalisé par les assistantes maternelles de Plouay, Calan et Lanvaudan qui accompagnent les enfants dont elles ont la charge dans cette structure. Ces matinées d'éveil sont l'occasion de rencontres riches à la fois pour les assistantes maternelles et pour les enfants et ces portes ouvertes ont témoigné de la diversité de ces activités. Une belle image de dynamisme et d'échange !

**Pour tout Renseignement sur le RAM et le LAEP
Pomme de Reinette, contacter Laurence Richomme,
Coordinatrice Petite Enfance au 02.97.33.14.61**

La rentrée 2011-2012 dans les écoles.

Etablissement	Effectif total
Arc en Ciel (maternelle)	126
Manehouarn (primaire)	187
Sacré Cœur (maternelle et primaire)	364
Marcel Pagnol (Collège)	433
Saint Ouen (Collège)	311

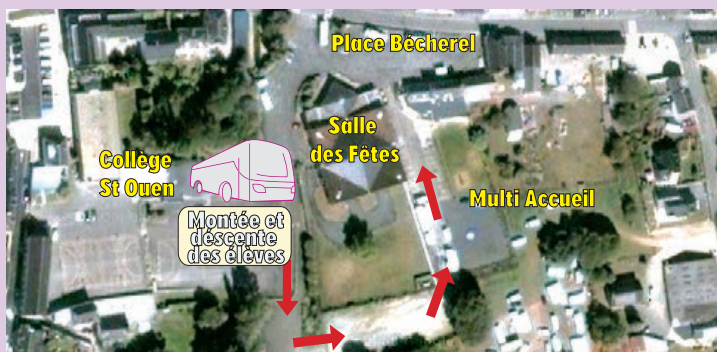


Une nouvelle directrice au Sacré-Cœur

Arrivant de Cléguérec où elle réside, **Christelle Bedel** prend la suite de Bernard Petibon à la tête des écoles maternelle et primaire privées du Sacré-Cœur. Enseignante jusqu'à présent en maternelle (à Concoret puis Cléguérec), et forte de ses neuf années de direction à Cléguérec et de son expérience de Maître Associé à la Formation, elle se consacre désormais totalement au poste de direction.

Un nouveau plan de circulation des transports scolaires au collège Saint-Ouen pour plus de sécurité

Organiser les déplacements des cars aux abords des écoles n'est jamais chose aisée mais cela devient vraiment compliqué quand l'établissement est entouré de lieux fréquentés par des utilisateurs en nombre important.



De fait, si son emplacement est cohérent dans le cadre d'un regroupement des services de la Petite Enfance et Jeunesse de notre ville, l'ouverture du multi-accueil à Bécherel a provoqué quelques inquiétudes quant aux déplacements automobiles dans le secteur et quelques tensions liées à l'insécurité. C'est pourquoi, sans attendre l'incident voire l'accident, les services municipaux ont travaillé en collaboration avec les responsables du collège

Saint-Ouen afin de redéfinir les déplacements des élèves. Une période d'essai a été effectuée fin octobre et devant la satisfaction générale, ce nouveau circuit a été validé lors d'une réunion à la Communauté de communes par les différents partenaires à savoir le Conseil Général du Morbihan en tant que principal financeur du service Transport Scolaire, les services de la Communauté de Communes en tant qu'organisateur de ce Transport scolaire, l'adjointe aux Affaires scolaires, Martine Mahieux et le directeur du collège Saint-Ouen, Gaël Le Bozec. Désormais, les collégiens n'ont plus à sortir sur la place de la salle des fêtes : les cars entrent dans l'enceinte du collège, longent la cour aux abords de laquelle se font la descente et la montée dans les cars et contournent ensuite la salle des fêtes pour ressortir comme les utilisateurs du multi-accueil au stop qui a été apposé entre la salle des fêtes et l'Espace jeunes. Les services municipaux ont procédé aux quelques aménagements nécessaires (clôture, portail...), des dépenses indispensables au regard de l'enjeu de sécurité des usagers.

Chantier de la piste BMX

Le chantier de la piste de BMX, projet des jeunes de la Junior Association Plouay Riders Team de L'Espace Jeunes, a démarré avec l'entreprise de travaux publics Thierry LAVAT pendant les vacances de la Toussaint en présence des jeunes et de Jacques LE NAY, Député-Maire, de Martine MAHIEUX, adjointe en charge de la jeunesse, de Jean-Luc Le Gourrière, responsable des services techniques de la ville et de Pascal LE NY, animateur Jeunesse. Les travaux ont respecté le calendrier prévu.

La piste mesure 270 m de long. Un caisson sera apposé et servira à la fois de point d'appui à la bosse de lancement et de module de rangement de matériel.

Cette piste de loisirs sera ouverte à tous. Au début de l'année 2012, la «junior association» organisera une inauguration festive. Celle-ci sera l'occasion de présenter la piste ainsi que les consignes de sécurité propres à son usage (port du casque et protections diverses).



Créé dans les années 1970 aux Etats-unis, le BMX ou Bicycle Motocross est un sprint sur une piste, au départ et arrivée distincts, composée d'obstacles et de virages à franchir le plus rapidement possible en se confrontant à 8 adversaires. Technique, tactiques, vitesse et endurance sont de rigueur. Le BMX est aussi le petit vélo sans vitesse et très maniable utilisé pour ces sprints.



Journée du Patrimoine

Le service culture de la municipalité avait concocté un programme séduisant pour cette 3ème édition de la Journée du patrimoine sur notre commune. En effet, la chasse à courre a retrouvé son lustre d'antan devant le château du domaine de Manehouarn autrefois grand rendez-vous de chasse et bien connu pour sa meute, le Rallye Camors.

Le public a été nombreux à venir admirer les membres du Rallye Armor et leurs montures ainsi que les meutes de chiens courants. L'après-midi a été jalonné par les sonneries au cor de chasse, les reprises commentées de monte en amazone, les promenades en breack de chasse dans le parc, les démonstrations de meutes de chiens courants (avec deux cents chiens réunis) l'exposition de selles d'amazones et celle sur l'histoire de la vènerie. Ces équipages qui ont à cœur de faire vivre les traditions de la vènerie ont suscité une grande curiosité du public et ont laissé de bien belles images dans les esprits.



UN PATRIMOINE RICHE ET VARIÉ A FAIRE VIVRE...

2009

Le Douët - Théâtre en plein air
Lavoir de Manehouarn
par la Compagnie Michjo

2010

Petites histoires de grands sonneurs
spectacle musical de Roland Becker,
virtuose du couple biniou-bombarde

2011

Journée de la vènerie
Démonstrations - expositions
esplanade du musée
musée et château de Manehouarn
par le Rallye Armor et 200 chiens courants

2012

Une meute de six loups
à Manehouarn
Pour un spectacle unique ...
ne les manquez sous aucun prétexte



Démonstration de monte en amazon



Exposition sur la vènerie



Promenade en breack de chasse



Meute de chiens courants



Exposition de selles d'amazones



EN' K MUSICAL



Un public bien peu nombreux ! Il est dommage que le mauvais temps ait aussi joué sa partition dès le milieu de l'après-midi, décourageant le public attendu plus nombreux, notamment au concert de soirée plébiscité par le public à l'issue de la première édition pour permettre à ceux qui travaillent en journée et ne peuvent se libérer de profiter, eux aussi, de la fête de la musique dans leur commune.... Ainsi, on ne peut que se féliciter de la présence heureuse de nos amis de Küps pour donner à ce concert le public espéré vue la qualité des musiciens. Les concerts prévus ont pourtant tous pu se dérouler à l'intérieur, dans la salle d'animation, et les en-K constitués par le goûter et l'apéritif musical ont même pu être servis dehors. Jean-Luc Roudaut, bien connu en Bretagne pour son énergie débordante, a fait chanter puis danser les enfants; Anne-Marie Nicol et Audrey Le Jossec avaient auparavant accompagné les adultes. Les danseurs de hip-hop de l'association INVSTI ont une fois encore impressionné le public, en particulier les jeunes. Gerry O'Connor et Gilles Le Bigot ont transporté les mélomanes. Les présents ont effectivement eu le privilège d'entendre Gerry O'Connor, respecté et reconnu comme l'un des plus grands violonistes d'Irlande et son acolyte Gilles Le Bigot qui figure parmi les grands guitaristes, comme le montre sa participation au concert "Autour de la guitare" organisé par JF Lalanne à L'Olympia en mars 2011.

La programmation de l'en-K musical est volontairement variée, le souhait étant de mêler les générations et les publics lors de cet après-midi consacré à la musique... Tout est gratuit pour favoriser l'accès de tous... alors...

Nous espérons revoir le soleil et l'affluence de 2010 lors de la 3ème édition, le mercredi 20 juin... avec un nouveau programme, de nouveaux groupes. Prenez un en-K ! Réservez votre après-midi et/ou votre soirée, accompagnez vos enfants ou petits-enfants... Arrêtez-vous en rentrant du travail... un moment de détente est toujours le bienvenu ... Il serait dommage qu'une telle manifestation disparaisse faute de public...

Et, surtout, merci aux fidèles qui répondent toujours présents...

L'équipe culture s'attache d'ores et déjà à vous préparer un bel en-K 2012 ... à savourer sans modération !





Maryannick et Daniel accompagnent Maïka à la guitare, à l'œuvre devant un public captivé.

Exposition 1.2.3. comptines

Les plouaysiens connaissent bien maintenant le talent de **Dominique Richard**, architecte lorientais, et ont pu une nouvelle fois admirer son travail au Vieux Château lors de l'exposition **1.2.3 comptines** du 24 septembre au 15 octobre.

L'exposition s'adressait cette fois tout particulièrement aux enfants (mais qui ne l'est pas resté un peu... et les parents y ont pris grand plaisir aussi...). Ouverte au public, cette exposition a également fait l'objet d'une animation et Maïka, accompagnée pour l'occasion de deux bénévoles, a reçu 12 classes des écoles maternelles et primaires de Manehouarn et du Sacré-Cœur ainsi qu'un groupe de bébés lecteurs. Les enfants s'en sont donné à cœur joie, ont chanté les comptines qu'ils connaissaient déjà et ont découvert qu'il en existe des versions variées. Ludique et présentant des graphismes très colorés, cette exposition connaît un grand succès.

Exposition Les Fées



Fabrication de fées en argile par la petite fabrique

Qu'elles soient bienveillantes, malicieuses ou effrontées les fées habitent depuis toujours les légendes populaires et les contes pour enfants.

Personnage imaginaire et merveilleux, doté d'un pouvoir très puissant grâce à sa baguette magique avec laquelle elle réalise toutes sortes d'enchantements, la fée fait toujours rêver, fascine toujours les jeunes lecteurs des contes. Du 8 au 25 novembre, la médiathèque a proposé une exposition prêtée par la Médiathèque départementale sur ce personnage aux multiples facettes. Selon une habitude maintenant bien ancrée, des animations ont également été proposées aux enfants de la commune à savoir :

- Le mercredi 16, un atelier de fabrication de fées d'argile proposé par les plasticiennes de l'association "la petite Fabrique" d'Inguiniel
- Le mercredi 23 novembre : une séance de contes sur le même thème proposée par l'association lorientaise " Il était une fois "

Par ailleurs, dans le cadre de l'accueil habituel des classes maternelles et primaires à la médiathèque, l'exposition a été présentée et les lectures d'albums sur ce thème ont été très nombreuses.

AGENDA CULTUREL 2012

JANVIER

du 4 janvier au 3 février

Exposition Dessins d'Yves Le Cabellec
lors de la cérémonie des vœux du maire
Salle d'exposition du Vieux Château

FEVRIER

le 19 février

Escales Mémoires par Lucien Gourong
Salle de la médiathèque
17h00 - Sur réservation - gratuit

MARS

le 10 mars

Conférence Sonneurs - noceurs,
500 ans d'histoire de la musique bretonne
par Roland Becker dans le cadre des Deiziu
Médiathèque - gratuit

le 22 et 23 mars

Représentation théâtrale El présidente
par La Compagnie des Enfants perdus
Salle des fêtes

AVRIL

le 1er avril

Printemps de Manehouarn,
11^{ème} édition « La nature pour orchestre »
Domaine de Manehouarn

MAI

du 11 au 25 mai

Salon des arts, 14^{ème} édition
Salle du Vieux château

le 12 mai

Stage Enluminures pour enfants et adultes
Médiathèque
Gratuit - Matériel fourni

le 13 mai

Manehouarn en peinture
Nouveau ! des peintres travaillent sous vos yeux
Domaine de Manehouarn - Gratuit

JUIN

le 20 juin

En-K musical, 4^{ème} édition
Domaine de Manehouarn - Gratuit

SEPTEMBRE

le 16 septembre

Journée du patrimoine, 4^{ème} édition,
présentation d'une meute de six loups,
spectacle unique
Domaine de Manehouarn - Gratuit

+ DES EXPOSITIONS

DES SÉANCES DE CONTES

UN SPECTACLE DE NOEL

DES SÉANCES BÉBÉS LECTEURS

LA GEOGRAPHIE PAR LA TOPONYMIE A PLOUAY



KERMEUR : « Meur » vient du vieux breton mor et signifie grand. On trouve ce mot associé à Kêr 70 fois, dans Kermeur et variantes telles que Guermeur, Guerveur (Belle île). Charlemagne en breton se dit Charlez Veur (mutation m/v). Kerneur c'est donc « grand village ».

KERPONT : Pont a ici le même sens qu'en français et en latin on avait pons, pontis.

KERPRAT : Indique la présence d'une prairie : le village de la prairie (latin : pratum) ; on retrouve en catalan le même mot : Prats de Mollo, les prairies de Mollo.

KERPRAT VIHAN : « Vihan » est la forme féminine lénifiée de bihan. C'est donc : le petit Kerprat.

KERROUAL : On a rapproché « roual » de rhaeadr (chute d'eau) en gallois. Il ne s'agit que d'une hypothèse ! Une chose est sûre cependant : la descente est très pentue à cet endroit.

KERSCOULAN ET KERSCOULIC : L'un et l'autre se rapportent à scoul qui signifie milan. « Scoulan » et « scoulig » en sont des diminutifs. Il n'est pas surprenant de trouver ce nom sur les hauteurs du Scorff à Kerscoulan. Il existe un kerscoul à Languidic près de Pont-Augan, sur les hauteurs du ... Blavet !

KERSILY : Diminutif se rattachant à sel (sil par affection) qui signifie « regard, aspect » ; on écrivait Kerscilly en 1448. Le sens pourrait donc être : village agréable d'aspect. Ce mot sel se retrouve dans sell, selloù : regard, regards.

KERSPERN : « Spenn » est un mot qui signifie épine, émanant du vieux breton spenn.

KERVELINE : Veline c'est melin, moulin : le gallois a melin et le latin molina. Mutation féminine m/v

DOU ARONIEZH HA LEC' HANVADUR PLOUE



KERMEUR : E brezhoneg kozh 'veze kavet « mor » = bras. Dek gwezh ha tri ugent e kaver « meur » staget doc'h « Ker » : Guermeur, Guerveur (Bell-Ile). Charlemagne e brezhoneg : Charlez Veur (kemmañ m/v).

KERPONT : El ba galleg : le village au pont. Al latineg a rae get pons, pontis.

KERPRAT : « village de la prairie » (latineg : pratum). Er Roussillon e kaver Prats del Mollo, les prairies de Mollo. N'eo ket « prat » ur ger Kelt, mes Latin.

KERPRAT VIHAN : « Le petit kerprat ». Kemmañ m/v de bihan.

KERROUAL : Tostaet eo bet « roual » doc'h « rhaeadr » (lamm-dour) e kembraeg. Ul lakadenn hepkén an hani eo ! Un dra sur ur sort : tenn tre o an deval aze !

KERSCOULAN ET KERSCOULIC : Skoul eo a zo ar ger-orin, « skoul » ha « skoulig » é tont anezhoñ. Chetu perak 'vez kavet an daou anv kêr-se ar leinioù ar Scorv... el Kerscoul ar leinioù ar Blawezh, tost doc'h Pont Aogan.

KERSILY : Sily a za a « sell » (regard, aspect) ; er blez 1448, 'veze skrivet « Kerscilly ». Pezh sinifiañs ? marse 'walc'h ur gêr plijus da welet. Memes ster get sell, sellout (regard, regards).

KERSPERN : « Spenn » zo splann e ster : « épines », neuze : ur gêr get spenn. Gwezh 'rall 'veze lakaet ur bod spenn gwenn doc'h dor ar plac'h yaouank.

KERVELINE : « Velin », melin, moulin (kemmañ m/v : melin ar velin) ; ar c'hembraeg a ra get « melin » ive, hag al latineg a rae get « molina ».

A suivre

Da heul...

La médiathèque municipale de la ville de Plouay va se doter, courant janvier, d'un fonds d'ouvrages de référence en langue bretonne empruntables par les abonnés et consultables sur place pour les non abonnés. Des livres en langue bretonne sont déjà disponibles dans les rayons de notre bibliothèque, en particulier pour les enfants, une filière bilingue existant (de la petite section de maternelle à la 3ème) sur notre commune.



Expression «Plouay Ensemble»

En 2011, deux importants chantiers que nous avons engagés viennent de se terminer et sont maintenant en service : il s'agit de **la gendarmerie et du multiaccueil**. Ces deux structures, aux vocations tout à fait différentes, l'une en charge de la sécurité des citoyens et l'autre de l'accueil des enfants, ont néanmoins des points communs. Outre des normes de construction respectant les prescriptions de hautes qualités environnementales (toiture végétalisée, panneaux solaires, récupérateurs d'eau de pluie, bardage bois), ces deux réalisations démontrent la volonté de notre équipe à la fois d'offrir le meilleur service aux plouaysiennes et aux plouaysiens, de développer notre cadre de vie de façon harmonieuse et réfléchi tout en maîtrisant les dépenses publiques, élément nécessaire afin de ne pas augmenter la pression fiscale. Pour mémoire, les taux d'imposition votés par la commune n'ont pas augmenté depuis 2001. La conjoncture économique et financière est particulièrement chahutée, il nous faudra donc être encore plus vigilants sur le budget.

Les travaux de l'entrée sud de l'agglomération vont débiter. Ce programme de rénovation et de requalification des voiries et des réseaux va durer plus d'un an. A terme, ce nouvel agencement va dynamiser notre entrée de ville et rendre la commune encore plus accueillante. Un regard particulier est porté sur les déplacements piétons et cyclistes, sur la sécurité et la limitation de vitesse, sur le covoiturage et les transports en commun, ainsi que sur l'aspect paysager et l'environnement. De tels travaux vont engendrer des désagréments pour les riverains, les commerces et pour l'ensemble des utilisateurs. Nous vous remercions par avance, pour votre patience et votre compréhension durant toute la durée de l'opération.

Du côté du boulevard des championnats du monde, nous venons de créer **une piste de BMX**, un nouvel outil sportif et ludique pour les jeunes et les moins jeunes. Cet espace, créé suite à la demande d'un groupe d'adolescents de l'espace jeunes, répond aux préconisations de la fédération française de cyclisme. Il vient ainsi étoffer le pôle animation de Manehouarn avec les jeux pour enfants et le skate parc. Il traduit également la volonté de notre équipe municipale de répondre aux attentes des habitants, et dans le cas présent des plus jeunes d'entre eux.

Enfin, nous souhaitons continuer à accompagner les travaux liés au **patrimoine communal**. Il est vrai que depuis la loi de 1905 la commune possède un patrimoine bâti qui correspond, comme très souvent en Bretagne, à des lieux de culte. Notre opposition vote systématiquement contre les demandes de subventions pour la restauration que ce soit du mobilier ou des bâtiments relatifs à notre patrimoine. Chacun est libre de croire ou pas en une religion, et nous respectons évidemment les convictions de chacun. Pour nous, il s'agit surtout là de maintenir en bon état des bâtiments qui appartiennent, par la loi, à la commune et de répondre aux demandes des comités de chapelles, dont les bénévoles oeuvrent depuis des dizaines d'années pour la restauration et le maintien de ces éléments remarquables de la commune. Nous continuerons bien entendu à les soutenir dans leurs démarches et dans leurs efforts au delà des clivages partisans et dans le respect de tous.

L'équipe de Plouay ensemble tient à vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse tous ses vœux de bonheur et de réussite pour 2012.

Expression «Plouay pour tous»

2011, 2012, années de crise mais aussi années électorales ! Années d'espoir !

Espoir qui a pris corps le 25 septembre dernier quand les grands électeurs du Morbihan ont désigné 3 sénateurs de gauche, écologistes et de progrès pour les représenter au Sénat. Journée forte et historique à laquelle ont participé 15 délégués de Plouay élus en conseil municipal, 13 pour la Majorité et 2 de Plouay pour Tous. Le résultat des élections sénatoriales traduit une volonté de respect, de solidarité et de changement dans les priorités gouvernementales. Cette journée forte du 25 en appelle d'autres pour 2012. Au plan local, pour 2011, nous pourrions revenir sur le projet d'aménagement de l'entrée sud du bourg que nous soutenons, sur la création d'ateliers de réflexion de l'Agenda 21 communal auquel nous travaillons aussi, sur notre souhait que la municipalité propose des jardins familiaux aux Plouaysiens vivant en appartement et qui souhaitent produire leurs propres fruits et légumes.

Mais nous traiterons 2 autres points. **Le 30 juin**, le conseil municipal unanime a souhaité que Plouay rejoigne la Communauté d'Agglomération du Pays de Lorient, projet que nous avons toujours défendu. Il s'agit de fiançailles pour l'instant car des négociations ont lieu entre notre Communauté de Communes et CAP Lorient.

Le 27 octobre dernier, c'est une toute autre ambiance qui a prévalu au conseil municipal avec l'examen du projet d'Eurovia pour la carrière géante de Guilligomarc'h : poursuite de l'activité jusqu'en 2046 et extension.

Quel rapport avec Plouay ? Quelques centaines de mètres à l'est de la carrière, les villages plouaysiens des hauteurs de Kerhuennec, Kerlivio et Kerguestenen sont aux premières loges. Ils ressentent l'impact des tirs de mines, et par vents d'ouest, le bruit du concasseur. Sur cette affaire, nous constatons que le maire de Plouay a fait obstruction au travail des conseillers municipaux. Certes, il s'en est excusé mais le dommage est fait.

De quoi s'agit-il ? Le 29 septembre, l'association créée à Guilligomarc'h « Non à l'extension de la carrière » avait déposé en mairie de Plouay une lettre adressée personnellement à chaque conseiller.

Monsieur le Maire a souhaité examiner d'abord le contenu de la lettre et a attendu le 21 octobre pour la remettre aux conseillers. Or, ce courrier informait d'une réunion publique le 6 octobre et la tenue de l'enquête publique sur la carrière jusqu'au 19. Le 21, nous étions hors délais !

Mais le problème de fond, c'est celui des nuisances de la carrière sur Plouay : le niveau sonore du concasseur et l'intensité sismique des tirs de mines. Des nuisances qu'elle contrôle elle-même ! Pour déclarer ensuite qu'il n'y a aucun dépassement ! La collectivité a un devoir de défiance et de vigilance. Nous demandons que les contrôles soient effectués par des organismes indépendants pour que la qualité de vie et la santé des riverains ne s'opposent pas au maintien d'emplois liés à la carrière. Mais la Majorité pense d'abord aux emplois. Elle a voté pour le projet « sous réserve du respect de la quiétude des habitations les plus proches. » Un vœu pieux puisqu'Eurovia ne reconnaît que ses propres contrôles !

Pour 2012, Plouay pour Tous invite les Plouaysiens à s'exprimer et à voter. Pour notre part, nous faisons le choix d'un avenir de solidarité et de développement de nos biens communs : Santé, Education, Environnement et Sécurité.

Bonne et heureuse année à tous.

Les élus de Plouay pour Tous
Courriel : plouaypourtous@yahoo.fr
blog : plouaypourtous.over-blog.com

Du 01 juin au 30 novembre 2011

Naissances :

JUIN

01.06.2011 : Lucas, Manu AUDIC
07.06.2011 : Jawenn, Franck TESTÉ
15.06.2011 : Jules, Félix PRIVAT
16.06.2011 : Mathys, Patrick Marc LE TIEC
19.06.2011 : Charlotte, Olga, Manuela RAULT
20.06.2011 : Lina, Olivia Carole BROUTIN

JUILLET

03.07.2011 : Elie, Jeanne NOURY
12.07.2011 : Anaïs, Célia DUMOULIN
21.07.2011 : Hugo LE BOUEDEC
27.07.2011 : Emma, Thérèse, Marie-Christine GUILLOU

AOUT

08.08.2011 : Emma, Audrey DORÉ
21.08.2011 : Elina LE ROY
29.08.2011 : Manon LE BRONNEC
29.08.2011 : Ines THOMAS LE GARS

SEPTEMBRE

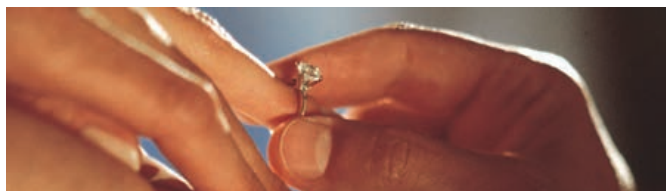
06.09.2011 : Azilis BORDES
22.09.2011 : Lucas, Roger, Bruno ELINGUEL
30.09.2011 : Nell LE RETRAITE

OCTOBRE

02.10.2011 : Soriano SALVADOR PEREIRA
10.10.2011 : Greyc LANDAUER

NOVEMBRE

07.11.2011 : Louna LE DIORÉ
09.11.2011 : Logan, José, Blaise, Denis RUEL
14.11.2011 : Elysa, Rose LE GAL



Mariages :

JUIN

04.06.2011 : Sébastien LE NOUEN et Corinne LE DAIN
11.06.2011 : Stéphane, Jean-Luc LE MOUILLOUR
et Pascale, Denise DUCHILLIEZ
25.06.2011 : Mathieu, Jean, Roger EHRHARDT
et Sandrine SERGIACOMI

JUILLET

02.07.2011 : David, Jean, Jacky LE GRAS et Pascaline FOUILLE
02.07.2011 : Christophe VILLAIN et Virginie, Marie LE FOULGOCQ
23.07.2011 : Sébastien LE YAOUANQ et Aurore, Anne, Thérèse,
Emilienne LE QUELLEC
30.07.2011 : Gaël WAROUX et Audrey, Marie-Sylvie DELÉGLISE

SEPTEMBRE

03.09.2011 : Mathieu, Pascal DREAN et Colette, Patricia RAOULT
03.09.2011 : Pierre, Michel DANIEL et Laetitia, Sophie
LE GALLOUDEC
10.09.2011 : Baptiste, Joseph, Marie ROBERT et Marjorie
QUÉRÉ-GUILLAUME
24.09.2011 : Thomas, Ferdinand TRUHÉ et Christèle, Marie-Claude
RIBAUT

Décès :

JUIN

11.06.2011 : Georges, Denis, Joseph LE NY, 71 ans
13.06.2011 : Guy, Joseph LE SCOUARNEC, 73 ans
29.06.2011 : Gisèle, Gabrielle, Hortense SIMON, veuve FORTUNÉ, 86 ans

JUILLET

05.07.2011 : Hélène, Marie, Yvette ROBIN, 75 ans
11.07.2011 : Odette, Céline CARADO, 87 ans
23.07.2011 : Marie, Françoise PÉRESSE, veuve DRÉAN, 86 ans
28.07.2011 : Jean, Claude, Yves ROGER, 65 ans

AOUT

02.08.2011 : Jeanne, Lucienne GRAGNIC, veuve CARRE, 86 ans
03.08.2011 : Marcel, Alban, Marie LE STUNFF, 87 ans
07.08.2011 : Patrick, Jean, René LE MAO, 58 ans
12.08.2011 : Anne, Marie LE GOFF, veuve LE GALLO, 88 ans
24.08.2011 : Jeannine, Ferdinande, Françoise SALOMON,
épouse REGIS, 85 ans

SEPTEMBRE

01.09.2011 : Joseph-Marie KERVARREC, 88 ans
11.09.2011 : Bernadette, Marie-Juliette BAUDOUIN,
épouse RICORD, 73 ans
18.09.2011 : Stéphane, Hubert, Yves LE BERRE, 40 ans
20.09.2011 : Roland, Joseph LE QUERNEC, 68 ans
23.09.2011 : Jeanne, Louise LE DOUSSAL, veuve KERDALHÉ, 86 ans
25.09.2011 : Janine, Marie, Joseph CAREO, veuve LE GOFF, 79 ans

OCTOBRE

03.10.2011 : Jeanne, Marie NICOLAS, veuve GUIGUENO, 88 ans
14.10.2011 : Julien, Louis LE DRÉAN, 84 ans
15.10.2011 : Mario, Joao FERREIRA PINTO, 39 ans

NOVEMBRE

16.11.2011 : Christiane, Albertine LE ROUX
épouse GUÉGAN, 74 ans
28.11.2011 : Louis, Marie LE GARREC, 83 ans





PLOUAY D'HIER



MEILLEURS VŒUX 2012

